

missaire spécial, nous dit qu'il était autorisé à nous avertir de son contenu."

A la fin de cette importante assemblée le président du gouvernement provisoire demanda au peuple d'ordonner une convention de 40 délégués, représentant tout le pays, et chargée de prendre en considération ce que M. D. A. Smith venait de nous dire, et de prendre, sur la situation, une décision publique conforme à nos meilleurs intérêts. Le peuple donna une approbation si entière à la demande du président du gouvernement provisoire, que le 25 janvier, étant le jour fixé pour cela, les 40 délégués, après avoir été élus par le peuple, se réunissaient à la maison de la Cour au Fort Garry, afin de remplir leur mission.

Le Président du Gouvernement Provisoire nomma lui-même un Président à cette convention. Et elle discuta pendant plus de 15 jours les conditions de notre entrée dans la Confédération. Elle invita le Révd. M. J. B. Thibeault, le colonel de Salaberry et M. D. A. Smith, à assister à une de ses séances, afin de recevoir officiellement les communications du Gouvernement Canadien par ces trois